

# LA MUSIQUE PENDANT LA GUERRE

Comptoir Général de Musique      Revue Musicale Mensuelle      Téléphone : LOUVRE 17-38

11 bis, Boulevard Haussmann. — Paris

Directeur-Gérant : Charles HAYET      Secrétaire Général : FRANCIS CASADESUS

Administrateur : Ernest BRODIER

La Revue *La Musique pendant la Guerre*, donnera le VENDREDI 16 JUIN 1916, à 14 heures 30, précises, Salle Gaveau, le premier des **Festivals de Musique française, exclusivement réservés aux compositeurs français** (sans distinction d'École), **morts au champ d'honneur, disparus, blessés, prisonniers ou actuellement mobilisés.** (1)

Le but initial de ces festivals est de manifester notre solidarité envers les compositeurs qui, par suite de leurs obligations militaires, se trouvent séparés de la vie artistique depuis bientôt deux ans. Ces festivals seront organisés sans aucune espèce de parti pris d'École mais seulement en s'inspirant du seul culte de l'Art musical français. Ils réaliseront l'union de tous les compositeurs, les plus illustres trouvant ainsi un moyen généreux de manifester leurs sentiments d'amitié à leurs cadets.

## NOS FESTIVALS

Au mois de décembre 1914, profitant d'une permission de quelques heures, je vins à Paris et j'eus la joie de revoir le grand poète tragique, Saint Georges de Bouhélier, qu'un ordre d'appel allait bientôt toucher.

Nous parlâmes des nôtres, c'est-à-dire de ceux qui comme nous, en temps de paix rêvaient, pensaient et écrivaient. Qu'étaient-ils devenus ? Que faisaient-ils ? Où combattaient-ils ? Où étaient-ils tombés ? !

Après avoir douloureusement constaté les grands vides que le cataclysme déchaîné par l'Allemagne, avait faits parmi les artistes, nous en vîmes à parler de notre grand rêve de fraternité sombrant dans la tourmente. Une profonde tristesse étreignait nos cœurs. Et pourtant,

malgré l'implacabilité des événements, nous sentions monter en nous le désir de sauver du sinistre, les lambeaux de cette fraternité bien française, en laquelle nous avons mis le meilleur de nous-même, de cette fraternité que nous avons si vigoureusement portée au-delà de nos frontières, sans l'avoir fait complètement triompher en deçà. La formidable saignée rouge de la bataille de la Marne nous la ramenait toute pantelante, mais purifiée par le sacrifice héroïque de nos frères, de nos enfants.

*L'Œuvre fraternelle des Artistes* venait de naître sous l'inspiration généreuse du Sous-Secrétaire d'État, et à peine née, elle atténuait considérablement les terribles misères qui venaient avec l'hiver s'abattre sur les familles des artistes. Les dévouements se multipliaient sous l'impulsion d'hommes de cœur tels que

(1) **Prix des Places** : Rez-de-Chaussée : Loges de face, la place, 12 francs ; Loges de côté, la place, 10 francs ; Fauteuils d'Orchestre, 8 francs ; Fauteuils de Pourtour, 6 francs. — Premier Balcon : Fauteuils de face et 1<sup>er</sup> rang de côté, 8 francs ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rang de côté, 7 francs ; Fauteuils de Pourtour, 6 francs. — Galerie (Deuxième Balcon) : Fauteuils de face, 5 francs ; de côté, 4 francs ; Fauteuils de Pourtour, 4 francs. — Entrée : 2 francs.

Le Bureau de location est ouvert à la SALLE GAVEAU, 45, rue de la Boétie, tous les jours de la semaine, de 10 heures à 5 h. 1/2.

La location des places se fait sans augmentation de Prix.

On trouve des billets : chez MM. DURAND et fils, 4, Place de la Madeleine et aux bureaux de la Revue, 11 bis, boul. Haussmann.

MM. Dalimier, Alfred Cortot, Romain Coolus, Pierre Wolff et tant d'autres que j'oublie, chaque énergie que l'armée n'avait pas encore appelée à elle, apportant sa part d'efforts à l'œuvre entreprise. Nous sentions, Bouhéliier et moi, que nous devions apporter la nôtre, et alors nous songeâmes aux musiciens, poètes, artistes, qui là-bas, combattaient non seulement pour défendre la France contre l'envahisseur, mais aussi pour conserver intact son patrimoine artistique. Que faire pour eux ? Que faire pour les œuvres d'art qu'ils avaient créées ?

Saint Georges de Bouhéliier projetait des choses fort grandes, fort belles, mais momentanément irréalisables en raison du peu de moyens dont nous disposions.

Des mois passèrent.

Les généreuses idées de Bouhéliier m'obsédaient, et s'il était impossible de les réaliser toutes, on pouvait en réaliser une, la plus simple, celle susceptible d'apporter aux compositeurs, une grande consolation morale. C'était la création de Festivals de musique réservés aux musiciens français mobilisés (sans distinction d'école), et dont aucun grand concert n'aurait joué les œuvres depuis le début de la guerre. Je l'adoptais avec la pensée d'y faire participer tous les compositeurs non-mobilisés, réunis fraternellement et faisant abnégation de leurs préférences pour rendre hommage d'une façon tangible à ceux des nôtres qui se bătent.

C'est avec une grande joie que je puis dire aujourd'hui n'avoir rencontré que des sympathies et des encouragements.

MM. Dalimier, Saint-Saëns, Vincent d'Indy, Alfred Bruneau, Gustave Charpentier, Camille Chevillard, Claude Debussy, Théodore Dubois, Paul Dukas, Gabriel Fauré, Messager, Gabriel Piernée, Rabaud, Vidal, Widor, Gaston Carraud, Cortot, Silver, Jean Richepin, Maurice Donnay, Valentino, J. d'Estournelles de Constant, Berly, etc., tous sans exception, m'assurèrent de leur collaboration effective en des termes exquis, touchants, que je ne me remémore pas sans émotion.

Mes amis, Charles Hayet et Ernest Brodier, grâce auxquels la Revue *La Musique pendant la Guerre* a été créée, créée non seulement pour enregistrer ce qui s'est fait de beau et de bien pour

et par la musique, pendant la période douloureuse que nous traversons, mais surtout pour être le trait d'union entre les artistes du « front », et ceux de « l'arrière », m'offrirent de joindre leurs efforts aux miens.

Nous nous mîmes à l'œuvre le 9 avril. Le 30, le Comité d'honneur des Festivals de Musique française, comprenant les personnalités les plus marquantes du monde musical, était constitué. Le 4 mai, ce comité se réunissait salle Pleyel et nommait une commission chargée d'appliquer le règlement de ces Festivals et de désigner avec le plus de justice possible les compositeurs pouvant y prendre part.

Étaient présents à la réunion :

MM. Berly, Pierre de Bréville, Gaston Carraud, Paul-Emile Chevalier, Romain Coolus, Alfred Cortot, Mlle Daubresse, MM. Digoudé-Diodet, Théodore Dubois, Gabriel Grovlez, Fernand Le Borne, Xavier Leroux, André Messager, Alphonse Mustel, Jean Pouiegh, R. F. Prévost, représentant la Fédération des Artistes Musiciens de France, Henri Rabaud, Charles René, Léo Sachs, G. Samazeuilh, Ch. Sempé représentant la Chambre Syndicale des Artistes Musiciens de Paris, Ch. Silver, Ch. Tenroc et William-Marie.

S'étaient excusés :

MM. G. Alary, Edmond Baur, Saint-Georges de Bouhéliier, René Brancour, Alfred Bruneau, Büsser, Henri Cain, Lucien Capet, Auguste Chapuis, Gustave Charpentier, Camille Chevillard, Couesnon, Dallier, Claude Debussy, Paul Dukas, J. Durand, J. d'Estournelles de Constant, Blair Fairchild, Gabriel Fauré, E. Gigout, Vincent d'Indy, Ch. Lecocq, Alph. Leduc, Henri Maréchal, R. Pascal, Ch. Pons, Mlle Henriette Renié, MM. Rhené-Baton, Rouart, Marcel Samuel-Rousseau, Louis Schneider, Tiersot, Valentino, P. Vidal, Vuillermoz, A. Wormser, etc.

Furent nommés Membres de la Commission :

MM. Gaston Carraud, Francis Casadesus, Camille Chevillard, Alfred Cortot, Charles Hayet, André Messager, Gabriel Pierné, Henri Rabaud, Charles Silver, Paul Vidal.

Le 15 mai, la Commission se réunit sous la présidence de M. Alfred Bruneau.

Etaient présents :

MM. Saint-Georges de Bouhélier Gaston Carraud, Francis Casadesus, Alfred, Cortot, Charles Hayet, Vincent d'Indy, André Messager et Silver, assistés de MM. Ernest Brodier, R. F. Prévost et Ch. Tenroc, membres du Comité d'organisation.

S'étaient excusés :

MM. Camille Chevillard, J. d'Estournelles de Constant, Gabriel Pierné, Henri Rabaud, Ch. Sempé, Valentino et Paul Vidal.

La Commission décida de jouer au premier Festival, qui aura lieu le 16 juin, Salle Gaveau, à 14 heures 30, les œuvres des compositeurs suivants :

GEORGES KRIEGER (disparu), MARCEL LABEY, blessé, cité à l'ordre du jour, retourné au front, ED. FLAMENT, actuellement en convalescence, AUGUSTE DELACROIX, mobilisé (en Champagne), MAURICE DESREZ, mobilisé (à Salonique), P. LADMIRAUT, mobilisé (à Verdun) Roger PENAU, mobilisé (à Verdun), et CHRISTIAN RIQUET, mobilisé aux canonniers marins.

Maintenant, chers lecteurs, c'est à

vous que je fais appel, il faut que vous tous qui aimez et pratiquez la musique, nous aidiez dans notre action fraternelle envers les musiciens dont le rêve a été si brutalement interrompu. Ne voyez-vous pas là un moyen de leur prouver que nous souffrons et pensons à eux. Et vous, musiciens, ne sentez-vous pas qu'il faut faire trêve à toutes les divergences qui pouvaient autrefois nous séparer, pour ne former qu'un seul groupe compact, uni, puissant, indulgent et généreux. Il faut que tous, vous fassiez un cortège enthousiaste à ceux que nous allons jouer, car s'ils ont bien mérité de la Patrie depuis bientôt deux ans qu'il sont au « front », ils ont bien mérité aussi que vous vous tourniez vers eux et que vous les acclamiez. Il faut que chacun de vous donne son obole. Aussi minime qu'elle sera, elle apportera un réconfort moral à ceux qui ont bravement échangé leur plume contre un fusil ; surtout, pas de fausse modestie, donnez vos noms, nous les publierons ; il importe que nos enfants, nos frères qui combattent, connaissent les noms de ceux qui les aiment.

FRANCIS CASADESUS.

## Festivals de Musique Française

Honorés d'une subvention du Ministère de l'Instruction Publique  
et des Beaux-Arts

Organisés par la Revue *La Musique pendant la Guerre*

SOUS LA PRÉSIDENTICE D'HONNEUR DE MM<sup>rs</sup>

ALBERT DALIMIER  
Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts

CAMILLE SAINT-SAENS  
Membre de l'Institut

ET SOUS LE PATRONAGE DE :

La Société Française des Amis de la Musique ;  
La Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques ;  
La Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique ;  
L'Association Nationale des Anciens Elèves du Conservatoire de Musique et de Déclamation de Paris ;  
La Ligue pour la Défense de la Musique Française ;  
La Fédération des Artistes Musiciens de France ;  
La Chambre Syndicale des Artistes Musiciens de Paris.

COMITÉ D'HONNEUR

*Présidents*

M. VALENTINO  
Chef de la division de l'Enseignement  
et des Travaux d'Art

M. JEAN D'ESTOURNELLES DE CONSTANT  
Commissaire du Gouvernement auprès  
des Théâtres subventionnés.